

# UN PILOTAGE RÉGIONAL PRÉSERVANT LES ATOUTS DE LA PROXIMITÉ

## Conseil d'administration (Présidence)

Président  
**Bernard Massas**

Vice-présidents  
**Marc Jay**  
**Thierry Clerc**  
**François Canet**

**Franck Barbe**  
Directeur  
régional



### **Aurore Neffah-Destouches**

Directrice supports (ressources humaines et techniques, pilotage de la performance),  
Directrice métiers,  
Directrice régionale du recouvrement des travailleurs indépendants

### **Vincent Badia**

Directeur relation cotisants et de la production,  
Directeur départemental Aude

### **Alexis Dyèvre**

Directeur du recouvrement amiable et forcé

### **Vincent Paret**

Directeur des ressources techniques et du pilotage de la performance,  
Directeur départemental Gard

### **Annick Cleren**

Directrice maîtrise des risques et informatique

### **Muriel Garbay**

Directrice communication et sécurisation juridique,  
Directrice départementale l'Hérault

### **Christine Rolland**

Directrice du contrôle,  
Directrice départementale Pyrénées-Orientales

**Annick Cleren**

Directrice régionale  
comptable et financière

**Aurore Neffah-Destouches**

Directrice régionale  
adjointe

# UNE NOUVELLE GOUVERNANCE QUI S'EXERCE À DEUX NIVEAUX

## Au plan régional le Conseil d'administration

### Mission

La nouvelle Urssaf s'appuie sur un Conseil d'administration de 20 membres disposant de l'ensemble des pouvoirs de gestion définis par le code de la Sécurité sociale.

A ce titre, le Conseil vote les budgets de la gestion administrative, approuve les comptes annuels de l'organisme, oriente l'activité de l'Urssaf en se prononçant sur les différents rapports qui lui sont soumis notamment ceux relatifs au fonctionnement administratif et financier de l'organisme. Enfin, il règle par ses délibérations, les affaires de l'organisme.

### Composition

- 8 représentants des salariés,
- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 4 personnes qualifiées,
- 3 représentants du personnel.

## Composition

### Représentants des assurés sociaux

François Canet (CFDT)  
Abas Feghoul (CFDT)  
Jean-Marie Martinet (CFE-CGC)  
Emmanuel Cottereau (CFTC)  
Jean-Jacques Minana (CGT)  
Hervé Saze (CGT)  
Martine Agulhon (CGT-FO)  
Marc Jay (CGT FO)

### Représentants des employeurs et travailleurs indépendants

Christel Audibert (CPME)  
Olivier Binnendijk (MEDEF)  
Thierry Dewintre (MEDEF)  
Marc Flury (MEDEF)  
Emmanuel Mouton (U2P)  
Bernard Massas (CPME)  
Eric Affortit (U2P)  
Thierry Clerc (UNAPL)

### Personnes qualifiées

Florence Bergeron-Canut  
Marie-Christine Lichtle  
Philippe Sauveplane  
Patrick Vandepitterie

### Représentants du personnel

Laëtitia Gil (CGT)  
Marlène Galary (CGT-FO)  
Catherine Vidal (UNSA)

## Au plan départemental les Conseils départementaux

### Mission

Chaque département est doté d'un Conseil dont la composition est paritaire :

- 8 représentants des employeurs et travailleurs indépendants,
- 8 représentants des salariés.

Les Conseils ont pour mission d'assurer le suivi de l'activité à l'échelle départementale grâce à leur connaissance du tissu socio-économique local.